



CRI-JaDE

Centre de recherche
interdisciplinaire sur
la Justice intersectionnelle,
la Décolonisation et l'Équité

***Programme de soutien aux projets
de maillage et au développement
partenarial***

2026-2027

Description du centre

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la justice intersectionnelle, la décolonisation, et l'équité (CRI-JaDE) a pour objectif de comprendre les enjeux et phénomènes d'exclusion vécus par les personnes, groupes et populations visé-e-s par les politiques d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) ou en situation d'injustice intersectionnelle. Les travaux du Centre s'intéressent également aux facteurs de résistance et de reprise de pouvoir de ces personnes, à l'élaboration et à l'évaluation de pratiques favorisant l'équité, la justice intersectionnelle et la décolonisation, aux méthodologies de recherche ainsi qu'à la mobilisation des connaissances issues de la recherche.

En lien avec ses valeurs et sa mission, le CRI-JaDE souhaite soutenir les membres dans la planification ou l'actualisation d'une activité de maillage (ex. séminaire, journée thématique, conférence, colloque, etc.) ou de développement partenarial.

Objectif des activités

Les activités de maillage doivent viser l'un [des axes de recherche du CRI-JaDE](#).

Ces activités pourraient prendre diverses formes, incluant :

- Une ou des activités de maillage visant le démarrage d'un projet de recherche en partenariat, quelle que soit sa typologie. L'activité devra inclure au moins une institution, un organisme ou une personne chercheuse ne faisant pas déjà partie du réseau de la personne candidate ;
- Une ou des activités de maillage visant le développement d'un programme de soutien (ex. mentorat, accompagnement, etc.) aux personnes touchées par les enjeux en EDI ou en décolonisation ;
- Une ou des activités de maillage visant le développement d'approches pédagogiques innovantes, le développement de communautés de pratiques, etc.
- Le développement d'un partenariat d'intervention dans les milieux preneurs ;

Financement

Le financement accordé pour un projet sur un an peut aller jusqu'à **4 000 \$**.

Admissibilité

Les activités proposées doivent être pilotées par un-e membre chercheur-e du Centre et impliquer, au minimum, un maillage entre : a) un ou plusieurs autres membres du Centre ou b) un membre partenaire du CRI-JaDE. Si cela est pertinent, selon le type d'activités prévues, il est possible d'impliquer d'autres personnes ou partenaires des milieux preneurs.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature (max 3 pages) doit contenir :

- La description de l'activité de maillage incluant le thème, les objectifs, la portée des activités en lien avec les axes du Centre, les retombées attendues et les stratégies d'implication des partenaires (le cas échéant) ;
- La description des participant·e·s et/ou du public cible ;
- Le budget détaillé.

Critères d'évaluation

- Qualité, originalité et intérêt scientifique de la proposition de maillage au regard des axes et des objectifs du CRI-JaDE ;
- Pertinence et retombées anticipées de l'activité pour le centre, les acteur·trice·s du milieu et les personnes concernées;
- Ampleur du maillage proposé entre chercheur·es du Centre et acteur·trices externes et/ou milieux preneurs, ainsi que la valeur ajoutée du maillage.

Tableau 1. Évaluation de la demande

Critères	Notes	Évaluation
Qualité, originalité et intérêt scientifique de la proposition de maillage au regard des axes et des objectifs du CRI-JaDE (incluant la pertinence et le réalisme du budget)	/10	
Pertinence et retombées anticipées de l'activité pour l'équipe, les actrices du milieu et les personnes concernées	/10	
Ampleur du maillage proposé et valeur ajouté	/5	

Informations

Les dossiers de candidature doivent être envoyés en un seul fichier PDF, en utilisant la police Times New Roman, 12 pt, interligne 1.5, **et** en respectant les normes de nommage de l'UdeM (voir le guide ici : [GDN_pratiques_nommage](#)). à l'adresse info.crijade@umontreal.ca au plus tard le **lundi 27 avril 2026**.

En raison des contraintes liées à la source de financement, **aucune prolongation de financement n'est possible passé le 31 mars 2027**. Les montants octroyés devront être dépensés au plus tard le **15 mars 2027**.

Pour toute information, veuillez contacter Enrico Agostini Marchese, conseiller·ère en mobilisation des connaissances, à l'adresse enrico.agostini.marchese@umontreal.ca